

Municipalité
amie
des **aîné·e·s**

POLITIQUE MADA
SAINTE-FÉLICITÉ



SAINTE-FÉLICITÉ



Table des matières

Mot des élu-e-s	3
Mise en contexte	4
Comité de pilotage	6
Démarche MADA	7
Valeurs et principes directeurs	8
Définition de l'aîné-e	8
Portrait de la municipalité	9
Objectifs de la politique	11
Conclusion	13
Plan d'action 2021-2025	14
1 - Loisirs	15
2 - Inclusion sociale	16
3 - Participation sociale	17
4 - Aménagement et accès aux lieux et aux bâtiments	18
5 - Habitation et milieux de vie	19
6 - Santé, services sociaux et communautaires	20
7 - Transport et mobilité	21
8 - Sécurité	22
9 - Information et communication	23

Un mot **des élu·e·s**

Penser aux aînés, c'est porter une attention particulière à une population diversifiée ayant des besoins multiples. Notre municipalité est appelée à jouer un rôle clé dans le maintien de la qualité de vie des aînés. Nous avons le pouvoir de faciliter la mise en place d'environnements favorables pour répondre aux besoins d'une population vieillissante.

La mise à jour de la Politique MADA de Sainte-Félicité nous a permis de connaître leurs besoins pour que nous nous assurions, comme élues et élus, de maintenir leurs sentiments de sécurité, de bien-être et d'appartenance à leur communauté. Il est notre devoir de veiller à ce que les aînés s'épanouissent en sachant qu'ils peuvent accéder à des services et des activités de qualité répondant à leurs besoins.



Nous devons être proactifs. La mobilisation de nombreux partenaires sera nécessaire pour réaliser les actions et ainsi garantir aux aînés qu'ils pourront vieillir de manière active dans leur milieu.

Engageons-nous pour traiter les enjeux, qui ont émergé des consultations, et faisons de notre municipalité un lieu où vieillir est agréable.

Andrew Turcotte

MAIRE DE SAINTE-FÉLICITÉ



Mise en contexte

En 2014, la municipalité de Sainte-Félicité adoptait officiellement sa première politique des aîné-e-s. Les objectifs et les stratégies d'action qu'elle s'était alors donnée visaient à créer et maintenir un milieu de vie favorisant le mieux-être de ses citoyen-ne-s aîné-e-s. Six ans et plusieurs réalisations plus tard, Sainte-Félicité entreprend la mise à jour de cette politique et du plan d'action qui y est lié : c'est l'occasion de faire le point sur les besoins et les aspirations des aîné-e-s, bâtir une vision commune et déterminer comment mettre en œuvre les changements souhaités.

En Matanie, les aîné·e·s représentent un pourcentage croissant de la population; **de 14 % en 1996, ce sont maintenant:**

26 % des résident·e·s de notre MRC qui sont âgés de 65 ans et plus.

Cette réalité comporte son lot de défis, d'autant que les aîné·e·s d'aujourd'hui et de demain sont appelés à vivre plus longtemps et en meilleure santé.

En raison de leur proximité avec les citoyen·ne·s et leurs champs de compétences, les municipalités peuvent intervenir et mobiliser les acteur·trice·s du territoire pour bâtir **des milieux plus attractifs, solidaires et inclusifs**, et ce, à tous les âges de la vie. C'est ce que Sainte-Félicité s'engage à faire pour les quatre prochaines années.

Une municipalité adaptée aux aîné·e·s, c'est une municipalité qui:

- 1 Ajuste ses politiques, ses services et ses infrastructures à leurs besoins;
- 2 Agit de façon concertée et cohérente pour améliorer la qualité de vie des aîné·e·s de son territoire, mettre un frein à l'âgisme et favoriser la pleine participation sociale de tous les membres de la communauté;
- 3 Mobilise les comités et organismes locaux, les partenaires territoriaux ainsi que les citoyen·ne·s autour de cette vision d'une municipalité où il fait bon vivre pour toutes les générations.

Administré par le Secrétariat aux aîné·e·s du ministère de la Santé et des Services sociaux, le programme **Municipalité amie des aîné·e·s** permet depuis 2008 à des municipalités comme celle de Sainte-Félicité de soutenir la planification et la mise en œuvre d'actions visant à adapter leurs services et leurs infrastructures au vieillissement de la population. À ce jour, on dénombre près de 1000 municipalités et MRC qui ont adhéré à la démarche **Comité de pilotage MADA**.

Comité de pilotage

Le comité était composé des membres suivants:



Andrew Turcotte

MAIRE ET RESPONSABLE
DES QUESTIONS AÎNÉ·E·S



Annick Fugère

CITOYENNE



Danièle Noël

CITOYENNE



Danielle Savard

CITOYENNE



Johanne Deschênes

CITOYENNE

Le comité de pilotage de la démarche municipalité amie des aîné·e·s de Sainte-Félicité a été mis en place en février 2021. Son mandat consistait à **représenter la communauté, à exercer un rôle de consultation et de réflexion sur les besoins des personnes âgées**. Concrètement, le comité a supervisé l'ensemble du processus menant à l'adoption de la présente politique et du plan d'action, de la validation du portrait du milieu à la priorisation des enjeux et des actions en passant par l'élaboration de la consultation.

La mise en commun des expériences, connaissances et expertises diversifiées et complémentaires des membres du comité ont permis d'assurer une politique des aîné·e·s **représentative des priorités de la population félicitoise**.

Une chargée de projet, Audrey Charest (Kolektiva, gestion de projets collectifs), offrait un accompagnement et une assistance technique tout au long de la démarche. Karine Lévesque, conseillère en développement rural et territorial à la MRC de La Matanie, était également en soutien.

Pour les quatre prochaines années, un **comité de suivi** s'assurera de promouvoir et de mettre en application cette politique et de respecter son plan d'action.

Démarche MADA

à Sainte-Félicité



Lors du **bilan de la démarche MADA 2015-2018**, le comité de pilotage a constaté que plusieurs actions prévues au plan d'action se sont concrétisées, notamment la tenue de cafés-rencontres, des activités de la Cuisine collective réservées aux 65 ans et plus, des ateliers sur différents sujets, l'aménagement d'un jardin communautaire inter-générationnel et bien d'autres.

Toutefois, d'autres mesures prévues n'ont pas pu se concrétiser. Dressé tout au début de la mise à jour MADA, ce bilan a permis de prendre conscience des **impacts positifs** d'une telle démarche sur la communauté, mais aussi de l'importance de **prioriser des actions réalistes et concertées**.

Démarche territoriale

Cette démarche est appuyée à l'échelle du territoire puisque la MRC de La Matanie ainsi que quatre autres municipalités ont entrepris de renouveler leur adhésion à la démarche MADA.

1

Formation du comité de pilotage

C'est en 2021 que la municipalité de Sainte-Félicité entreprend une démarche de mise à jour de sa première politique Municipalité amie des aîné·e·s qui couvrait la période 2015-2018. Les travaux débutent officiellement en février 2021 avec la formation du comité de pilotage qui a superviser l'ensemble du processus.

2

Portrait du milieu

Après avoir réalisé un **bilan** de la politique précédente (voir encadré), une recherche documentaire a brossé un **portrait** à jour de la situation démographique, sociale et économique de la municipalité, permettant de prendre connaissance des réalités du milieu.

3

Stratégie de consultation: questionnaire

Par la suite, une stratégie de consultation a été établie par le comité de pilotage. En raison de la pandémie qui rendait toute **consultation** en personne impossible, il a été décidé de sonder les aîné·e·s à l'aide d'un questionnaire papier. Celui-ci a été acheminé par publipostage à l'ensemble des foyers de la municipalité afin de s'assurer de rejoindre toutes les personnes de 50 ans et plus. Il était également possible de remplir le questionnaire en ligne. 58 foyers ont rempli le questionnaire.

4

Plan d'action

Le portrait statistique ainsi que les résultats du sondage ont permis d'alimenter les réflexions du comité de pilotage qui a pu déterminer les champs d'intervention (thèmes), les objectifs ainsi que **28 actions** permettant de répondre aux besoins identifiés.

Les valeurs

et principes directeurs

La municipalité de Sainte-Félicité souhaite se positionner sur **quatre grandes valeurs et principes** qui lui permettront de guider les orientations de cette politique et de son plan d'action.

En s'appuyant sur ces valeurs et principes directeurs, la municipalité de Sainte-Félicité souhaite assurer aux aîné·e·s qui habitent son territoire et ceux et celles qui viendront s'y établir qu'elles et qu'ils seront toujours au cœur des décisions qui influenceront le développement de la municipalité.

Définition d'une personne

aînée

Dans la municipalité de Sainte-Félicité, le comité de pilotage a choisi d'inclure **les personnes de 50 ans et plus** dans sa définition d'un aîné. Nous définissons un aîné comme **une personne qui a du vécu et des connaissances**.

Ayant accumulé un bagage de connaissances et de multiples expériences, la personne de 50 ans et plus représente **une référence pour les générations qui lui succèdent**. Ce groupe de personnes forme une mosaïque unique et

1 *La qualité de vie*

Favoriser la mise en place d'initiatives favorisant le vieillissement actif consolideront et développeront le sentiment d'appartenance, la fierté et de la participation à la vie citoyenne.

2 *Une communication transparente et efficace*

Assurer un respect et une écoute qui mobiliseront la communauté à faire partie d'une démarche collective.

3 *Le respect*

Respecter l'intégrité morale et physique des personnes aîné·e·s

4 *Un milieu de vie sécuritaire*

Assurer de mettre tous les moyens à notre disposition pour aménager un milieu de vie sécuritaire et sécurisant pour les aîné·e·s

constitue une force vive pour notre municipalité. Dans un milieu facilitant et inclusif, l'aîné·e contribue activement au développement de sa communauté. Si celle-ci répond à ses besoins spécifiques, l'aîné·e épanoui sera en mesure de partager ses expériences de vie et ainsi contribuer à la vie sociale de sa municipalité. Ils sont nos racines du passé. Ils sont inspirants et inspirés. Ces citoyen·ne·s ouvrent la voie à la solidarité intergénérationnelle.



Portrait *de la municipalité*

La municipalité de Sainte-Félicité compte
approximativement:

290

aînés
(65 ans et plus)

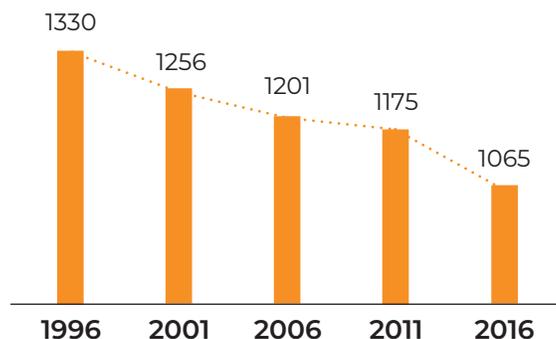
ce qui constitue

27,2 %

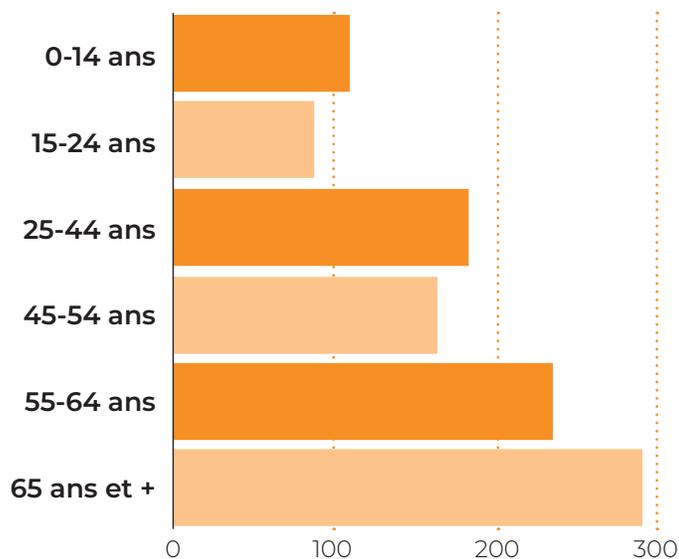
de la population.

Tendances démographiques

La variation dans la population de Sainte-Félicité entre 1996 et 2016



Répartition des groupes d'âge à Sainte-Félicité en 2016



Revenu

Le revenu total médian des ménages en 2015 atteignait **43 456 \$** alors que celui des particuliers était de **24 528 \$**.

La fréquence de faible revenu après impôt est de 20,9 % et parmi les 65 ans et plus, cette fréquence atteint **42,3 %** (29,8 % pour l'ensemble de la MRC).

Transport et mobilité

- ▶ Le service de transport adapté offert par la MRC de La Matanie, a effectué en 2019, **810 déplacements** à Sainte-Félicité. Du côté du transport collectif, on en comptait **1274** pour cette même année.
- ▶ Concernant le service d'accompagnement-transport offert par le Centre d'action bénévole, notons qu'il y avait **18 bénéficiaires** de Sainte-Félicité pour l'année 2019-2020 (se terminant au 31 mars 2020).

Scolarité

Lors du dernier recensement, parmi les aîné-e-s de la municipalité, 60 % ne possédaient aucun diplôme et 16 % avaient un diplôme d'études secondaires (DES) comme plus haut diplôme. Une cinquantaine d'aîné-e-s de Sainte-Félicité détenait un diplôme professionnel ou collégial. C'est donc environ **40 % des Félicitois-se-s** âgés de 65 ans et plus qui détenaient au moins un DES.

Objectifs *de la politique*

Par son adhésion à la démarche MADA, la municipalité de Sainte-Félicité souhaite contribuer au vieillissement actif de sa population.

Les trois piliers du **vieillissement actif** – participation, santé et sécurité – s’incarnent dans neuf champs d’intervention distincts qui favorisent l’émergence d’environnements favorables à l’inclusion et à l’épanouissement des aîné·e·s sur lesquels il est possible d’agir à l’échelle municipale.



1 **Loisirs**

- ▶ Offrir une diversité d’activités adaptées aux besoins et aux intérêts des aîné·e·s
- ▶ Assurer l’accessibilité aux livres et lectures

2 **Respect et inclusion sociale**

- ▶ Valoriser les aîné·e·s dans la communauté
- ▶ Sensibiliser les citoyen·ne·s à être vigilants quant à l’isolement et à la détresse des aîné·e·s

3 **Participation sociale**

- ▶ Valoriser et reconnaître le rôle des bénévoles par des activités de reconnaissance
- ▶ Développer une relève bénévole

4 Aménagement et accès aux lieux et aux bâtiments

- › Améliorer les espaces extérieurs pour les rendre adaptés et attractifs
- › Développer davantage le parc Isabelle-Boulay pour faciliter l'accès aux aîné·e·s
- › Améliorer l'accès aux bâtiments notamment pour les personnes à mobilité réduite

5 Habitation et milieu de vie

- › Améliorer l'offre des services permettant aux aîné·e·s de demeurer dans leur municipalité

6 Santé, services sociaux et communautaires

- › Assurer l'accessibilité des services de santé pour les aîné·e·s, peu importe leur lieu de résidence
- › Promouvoir les saines habitudes de vie chez les aîné·e·s

7 Transport et mobilité

- › Permettre aux aîné·e·s de mieux connaître le transport actif et collectif
- › Favoriser l'utilisation du transport collectif chez les aîné·e·s

8 Sécurité

- › Assurer un milieu de vie sécuritaire et sécurisant pour les aîné·e·s de la municipalité
- › Sensibiliser la population au sujet de la maltraitance

9 Information et communication

- › Favoriser un meilleur accès à l'information concernant la démarche MADA et les services offerts aux aîné·e·s

Conclusion

Cette politique des aîné-e-s est le fruit d'une volonté de reconnaître les besoins réels de la population et de faire émerger une vision et des enjeux partagés par toute une communauté. Le plan d'action qui en découle permet de se donner une direction claire ainsi que des repères pour mesurer les résultats collectifs au cours des prochaines années.

L'implication et le soutien de la population félicitoises sont essentiels afin de favoriser l'atteinte des différents objectifs de cette politique. Nous souhaitons que l'énergie déployée lors de son élaboration permette de faire une réelle différence dans la vie des aîné-e-s de Sainte-Félicité.

MERCI au **Secrétariat aux aînés du ministère de la Santé et des Services sociaux** pour l'aide financière accordée pour le renouvellement de la démarche Municipalité amie des aînés.

MERCI à madame **Sylviane Pipon** d'Espace Muni pour l'accompagnement offert durant la démarche.

MERCI à la **MRC de La Matanie** pour le soutien technique et les ressources mobilisées pour mener à bien l'élaboration de la politique et du plan d'action.

MERCI aux **citoyen-ne-s de Sainte-Félicité** qui ont participé au processus de consultation publique nous permettant ainsi de rédiger une politique à leur image.

MERCI au **comité de pilotage MADA** et au maire responsable des questions aîné-e-s Andrew Turcotte, pour leur engagement et leur dynamisme! Malgré les contraintes liées au contexte sanitaire (pandémie de COVID-19) qui prévalait durant le processus d'élaboration, les rencontres de travail ont été des plus stimulantes!



Municipalité
amie
des **aîné·e·s**

SAINTE-FÉLICITÉ
PLAN D'ACTION 2021-2025

Objectif 1.1. Offrir une diversité d'activités adaptées aux besoins et aux intérêts des aîné·e·s

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
1.1.1. Maintenir le jardin communautaire intergénérationnel	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité de développement 	\$	CT	Les activités intergénérationnelles du jardin se poursuivent.
1.1.2. Créer et promouvoir des activités sociales et de loisirs pour les 50 ans et plus	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité citoyen·ne·s aîné·e·s ▶ Comité des loisirs 	\$\$	MT	Des activités sociales et de loisirs sont offertes aux gens de 50 ans et plus.

Objectif 1.2. Assurer l'accessibilité aux livres et lectures

1.2.1. Installer et promouvoir des croques- livres dans des lieux accessibles	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité de Ste-Félicité ▶ Citoyen·ne·s engagé·e·s dans les croques-livres 	\$	MT	Les aîné·e·s et la population ont facilement accès aux livres dans la municipalité.
1.2.2. Augmenter les heures d'ouverture de la bibliothèque	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité de Ste-Félicité ▶ Citoyen·ne·s engagé·e·s dans les croques-livres 	\$	MT	Les livres sont maintenant disponibles plus facilement.

Légende

\$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$

CT : court terme : début des travaux dans les 18 prochains mois

MT : moyen terme : début des travaux d'ici 18 à 36 mois

LT : long terme : début des travaux d'ici 48 mois

Objectif 2.1. Valoriser les aîné·e·s dans la communauté

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
2.1.1. Organiser annuellement un minimum d'une activité visant à valoriser les rôles des aîné·e·s dans la communauté	<ul style="list-style-type: none"> Responsable question aîné·e Comité citoyen·ne·s aîné·e·s 	\$	CT	Minimalement une activité est organisée chaque année pour valoriser la contribution des aîné·e·s dans la municipalité.
2.1.2. Développer de nouvelles activités inclusives pour les aîné·e·s permettant leur participation	<ul style="list-style-type: none"> Comité des loisirs Comité citoyen·ne·s aîné·e·s 	\$\$	En continu	Le nombre d'aîné·e·s participant aux activités est en augmentation.
Objectif 2.2. Sensibiliser les citoyen·ne·s à être vigilants quant à l'isolement et à la détresse des aîné·e·s				
2.2.1. Inviter des personnes clés à rejoindre le réseau des éclaireurs	<ul style="list-style-type: none"> CISSS mesure Les éclaireurs Responsable question aîné·e 	\$	MT et en continu	Les citoyen·ne·s reconnaissent les aîné·e·s vivant de l'isolement de la détresse et peuvent les référer vers les organismes appropriés.

Légende

\$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$

CT: court terme: début des travaux dans les 18 prochains mois

MT: moyen terme: début des travaux d'ici 18 à 36 mois

LT: long terme: début des travaux d'ici 48 mois

Objectif 3.1. Valoriser et reconnaître le rôle des bénévoles par des activités de reconnaissance

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
3.1.1. Offrir des activités de reconnaissance des aîné·e·s	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité 	\$	En continu	Les aîné·e·s se sentent reconnu pour leur implication et ont le goût de continuer à contribuer.

Objectif 3.2. Développer une relève bénévole

3.2.1. Créer des occasions d'implication répondant aux intérêts des aîné·e·s	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité ▶ Comité de développement ▶ Comité des loisirs ▶ Comité citoyen·ne·s aîné·e·s 	\$	En continu	Les aîné·e·s ont des occasions d'implication dans leur milieu.
--	---	----	------------	--

Légende

\$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$

CT: court terme: début des travaux dans les 18 prochains mois

MT: moyen terme: début des travaux d'ici 18 à 36 mois

LT: long terme: début des travaux d'ici 48 mois

4 Aménagement et accès aux lieux et aux bâtiments

Objectif 4.1. Améliorer les espaces extérieurs pour les rendre adaptés et attractifs

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
4.1.1. Effectuer des travaux d'embellissement et d'aménagement de la municipalité par l'ajout de bancs et de fleurs	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité ▶ Corporation de développement 	\$\$	MT	Des bancs et des fleurs sont installés dans la municipalité pour permettre aux aîné-e-s d'avoir accès à des environnements adaptés et attractifs.
4.1.2. Aménager un lieu de rencontre dans le sentier municipal	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité 	\$\$	MT	Les aménagements du sentier font en sorte qu'il est davantage fréquenté et préviennent l'isolement des gens par leur fréquentation.

Objectif 4.2. Développer davantage le parc Isabelle-Boulay pour faciliter l'accès aux aîné-e-s

4.2.1. Installer une allée en pierre concassée avec un tapis pour l'accessibilité universelle à la plage	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité 	\$\$\$	LT	Les personnes à mobilité réduite fréquentent la plage.
4.2.2. Installer du mobilier comme des tables et des balançoires	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité 	\$\$	LT	Le parc Isabelle-Boulay est facilement accessible pour les aîné-e-s par l'utilisation de son mobilier.

Objectif 4.3. Compléter l'aménagement du Parc Sioui

4.3.1. Installer les modules d'exercices manquants	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité 	\$\$	LT	Les aîné-e-s ont un lieu de rencontre pour pratiquer des activités physiques extérieurs.
--	--	------	----	--

Objectif 5.1. Améliorer l'offre des services permettant aux aîné·e·s de demeurer dans leur municipalité

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
5.1.1. Faire connaître les services favorisant le maintien à domicile des aîné·e·s	<ul style="list-style-type: none"> ▶ CISSS ▶ Les organismes communautaires 	\$\$	MT	Les services et programmes favorisant le maintien à domicile sont connus des citoyen·ne·s et leur permettent d'en bénéficier.
5.2.1. Collaborer aux actions territoriales (MRC) visant à améliorer l'accès à des services favorisant le maintien à domicile	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Conseil Municipal ▶ MRC ▶ Table de concertation des aîné·e·s de La Matanie 	\$\$\$	MT	L'appui de la municipalité de Sainte-Félicité, joint à celui des autres municipalités, permet d'améliorer l'accès des aîné·e·s à des services favorisant le maintien à domicile (augmentation du nombre de services disponibles à Sainte-Félicité et augmentation du nombre d'aîné·e·s qui s'en prévalent).

Légende

\$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$

CT: court terme: début des travaux dans les 18 prochains mois

MT: moyen terme: début des travaux d'ici 18 à 36 mois

LT: long terme: début des travaux d'ici 48 mois

6 Santé, services sociaux et communautaires

Objectif 6.1. Assurer l'accessibilité des services de santé pour les aîné-e-s, peu importe leur lieu de résidence

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
6.1.1. Solliciter les différents organismes à augmenter leur présence dans la municipalité	<ul style="list-style-type: none"> ▶ CISSS ▶ Organismes communautaires ▶ Corporation de développement communautaire (CDC) ▶ Coop de santé 	\$	LT	Les organismes desservent les aîné-e-s de Sainte-Félicité dans la municipalité.
6.1.2. Référer les aîné-e-s ayant besoin de services aux organisations pouvant les desservir	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Les éclaireurs ▶ Flambeaux ▶ CISSS ▶ Municipalité 	\$	CT	Le nombre de Félicitois-e-s bénéficiant des services des organismes du territoire augmente
Objectif 6.2. Promouvoir les saines habitudes de vie chez les aîné-e-s				
6.2.1. Développer et offrir des activités favorisant la santé physique et mentale	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité de loisirs ▶ Centre d'éducation des adultes ▶ Centre de services scolaires des Monts-et-Marées (CSSM) (gym cerveau) 	\$	CT et en continu	Les aîné-e-s augmentent le nombre activités favorisant la santé physique et mentale qu'ils pratiquent

Légende

\$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$

CT: court terme: début des travaux dans les 18 prochains mois

MT: moyen terme: début des travaux d'ici 18 à 36 mois

LT: long terme: début des travaux d'ici 48 mois

Objectif 7.1. Permettre aux aîné·e·s de mieux connaître le transport actif et collectif

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
7.1.1. Promouvoir localement les services de transport adapté et collectif de la MRC	<ul style="list-style-type: none"> ▶ MRC ▶ Municipalité 	\$	MT	Les gens connaissent mieux les services et alternatives en transport quand ils n'ont pas la possibilité de se déplacer par eux-mêmes.

Objectif 7.2. Favoriser l'utilisation du transport collectif chez les aîné·e·s

7.2.1. Planifier et mettre en œuvre des activités de familiarisation avec le transport collectif (de la réservation à l'utilisation)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité citoyen·ne·s aîné·e·s 	\$	MT	Des activités ont été organisées pour permettre aux aîné·e·s de se familiariser avec le transport collectif, de la réservation au déplacement.
7.2.2. Diffuser les possibilités de covoiturage lors des activités locales pour favoriser la participation de tous les aîné·e·s	<ul style="list-style-type: none"> ▶ La population ▶ Les comités ▶ Direction générale de la municipalité 	\$	MT	Les gens ont la possibilité d'accéder à du covoiturage pour participer aux activités de la communauté.
7.2.3. Mettre en place des circuits de transports actifs sécuritaires (marche et vélo)	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité 	\$\$\$	LT	Des circuits de transports actifs sécuritaires sont aménagés.

Objectif 8.1. Assurer un milieu de vie sécuritaire et sécurisant pour les aîné·e·s de la municipalité				
Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
8.1.1. Collaborer avec la Sûreté du Québec pour augmenter la présence policière dans les endroits problématiques	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité 	\$	En continu	La présence des policier·ière·s dans la municipalité augmente dans les secteurs problématiques.
8.1.2. Mettre en place des mesures d'atténuation de la vitesse	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité 	\$\$	MT	Des mesures d'atténuation de la vitesse sont en place dans différents secteurs et la population réduit sa vitesse de circulation dans le village.
Objectif 8.2. Sensibiliser la population au sujet de la maltraitance				
8.2.1. Collaborer à la réactivation de l'initiative Flambeaux	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Centre d'action bénévole (Flambeaux) 	\$	MT	Les aîné·e·s et leurs proches sont davantage informés sur la maltraitance et sont mieux outillés pour intervenir.
8.2.2. Publier des chroniques d'information sur la sécurité des aîné·e·s dans le Petit Journal	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Responsable question aîné·e·s ▶ Comité citoyen·ne·s aîné·e·s 	\$	MT	Des chroniques sont publiées de minimum 4x par année dans le Petit Journal.

9 Information et communication

Objectif 9.1. Favoriser un meilleur accès à l'information concernant la démarche MADA et les services offerts aux aîné·e·s

Actions	Responsables et partenaires	Ressources	Échéancier	Résultats attendus
9.1.1. Diffuser le plan d'action MADA et informer régulièrement la population des actions entreprises	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Municipalité ▶ Responsable question aîné·e·s 	\$	En continu	Un résumé de la politique, du plan d'action MADA et de l'avancement des travaux est rendu disponible à la population.
9.1.2. Identifier différentes stratégies pour assurer une diffusion de l'information efficace	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité de suivi MADA ▶ Municipalité ▶ Responsable question aîné·e·s 	\$	CT	L'information circule de façon efficace par les différents médias ciblés.
9.1.3. Faire connaître les services communautaires, de santé et de maintien à domicile disponibles dans la MRC auprès de la population	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Corporation de développement communautaire (CDC) ▶ Municipalité ▶ Responsable question aîné·e·s 	\$	MT	Les aîné·e·s connaissent et utilisent davantage les services leur permettant de demeurer à leur domicile plus longtemps.

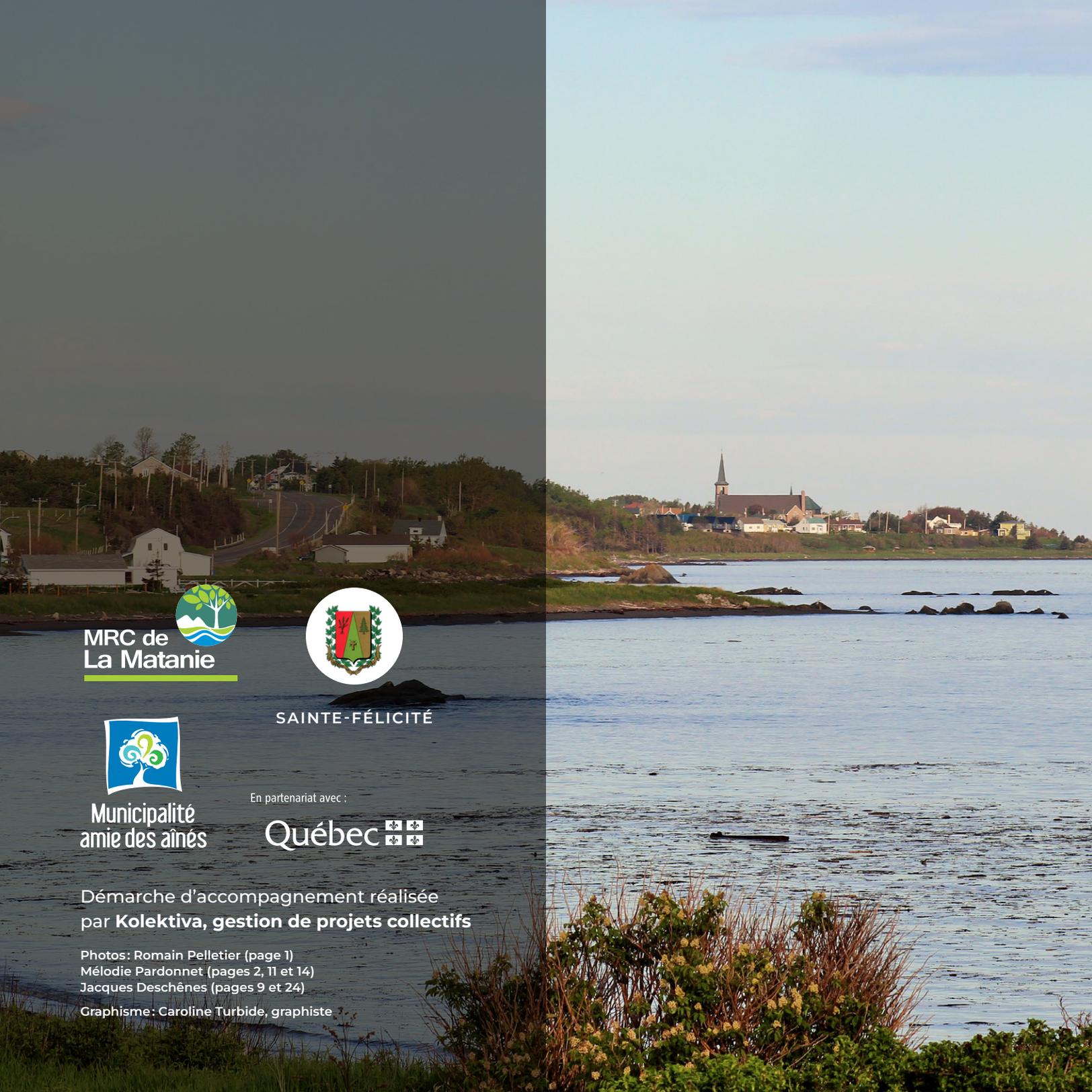
Légende

\$: moins de 500\$ \$\$: entre 500 et 5 000\$ \$\$\$: entre 5 000 et 25 000\$ \$\$\$\$: plus de 25 000\$

CT: court terme: début des travaux dans les 18 prochains mois

MT: moyen terme: début des travaux d'ici 18 à 36 mois

LT: long terme: début des travaux d'ici 48 mois



MRC de
La Matanie



SAINTE-FÉLICITÉ



Municipalité
amie des aînés

En partenariat avec :

Québec

Démarche d'accompagnement réalisée
par **Kolektiva, gestion de projets collectifs**

Photos: Romain Pelletier (page 1)
Mélodie Pardonnet (pages 2, 11 et 14)
Jacques Deschênes (pages 9 et 24)

Graphisme: Caroline Turbide, graphiste